




Votre FRANCHISE REMBOURSEE

Même si vous êtes RESPONSABLE à 100%

Cette garantie est limitée à trois prises en charge par exercice contractuel (période entre la prise d'effet et la date de renouvellement ou entre deux échéances)



PROTECTION BUDGET AUTO est un contrat de rachat de franchise, unique en France. Cette garantie valable un an permet de rembourser les franchises existantes au contrat d'assurance jusqu'à 1500€ par sinistre.



EN OPTION Prise en charge d'une indemnité journalière pour mise à disposition d'un véhicule de substitution par le Souscripteur ou toute autre société de location dès lors que l'immobilisation du véhicule à l'atelier excède 48H, du fait d'une panne ou d'un dommage accidentel.

Roulez l'esprit tranquille !

L'indemnité correspond au montant de la FRANCHISE DOMMAGES, laissée à charge après les réparations au titre de la garantie « dommages tous accidents » du contrat d'assurance automobile, en cas d'accident responsable (total ou partiel).

| | | Rachat de Franchise | Tarif/an |
|--|------------|------------------------|----------|
| Avec prise en charge d'une indemnité de véhicule de substitution | ● Option 1 | 500,00 € | 180,00 € |
| | ● Option 2 | 1 000,00 € | 210,00 € |
| | ● Option 3 | 1 500,00 € | 240,00 € |
| Sans prise en charge d'une indemnité de véhicule de substitution | ● Option 4 | 500,00 € | 130,00 € |
| | ● Option 5 | 1 000,00 € | 170,00 € |
| | ● Option 6 | 1 500,00 € | 200,00 € |

Retrouvez cette offre sur www.komparo.fr/rachat-franchise